

Nibelle, le 10 décembre 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les récentes annonces sur le contexte sanitaire nous obligent par prudence à renoncer à la cérémonie des vœux, telle qu'annoncée avec excès d'optimisme dans ce bulletin municipal. Pour la seconde fois depuis notre élection en mai 2020, nous devons avec regret annuler ce rendez-vous convivial.

Les membres du conseil municipal souhaitent néanmoins partager avec vous les projets sur lesquels nous travaillons et c'est en leur nom que je vous présente le panorama de nos principales activités.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune. Nous avons coutume de les convier personnellement à la cérémonie des vœux, ce sera partie remise. Nous sommes ravis de les accueillir et espérons qu'ils trouvent à Nibelle un lieu où il fait bon vivre.

Bilan à ce jour

L'éditorial du bulletin municipal évoque la patience dont il convient de faire preuve pour conduire les affaires communales.

C'est ainsi que la réalisation majeure de 2020 avait été lancée par Gérard Rousseau, mon prédécesseur, bien avant la fin de son mandat : l'aire de camping-car fonctionne avec succès. Rares sont les jours où le parking est vide ... Grâce aux coordonnées de nos commerçants et agriculteurs figurant sur le panneau d'affichage, nous contribuons aux objectifs de mise en valeur de notre territoire

Le projet d'accessibilité de nos bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite a également été lancé depuis plusieurs années : le musée, la poste, la mairie et depuis quelques semaines, l'école sont désormais aux normes en la matière.

L'éclairage public du square (en 2019), du bourg (en 2020) ainsi que du secteur « est » compris entre la rue de la Cave et la route de Flotin (2021), bénéficie désormais de lanternes led réduisant ainsi notre consommation d'électricité.

La préservation des biens de la commune nous anime : le clocher de l'église et le mécanisme des cloches ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une remise en état, la porte d'entrée et les volets des logements communaux ont été remplacés, l'éclairage de l'épicerie a été rénové. La sécurité est également au cœur de nos préoccupations : la baie vitrée de la cantine est désormais sécurisée, de même que l'accès des enfants aux cars scolaires.

Nibelle est un village fier de son patrimoine et de son tissu associatif. La Commune participe à l'animation en facilitant, y compris financièrement, les initiatives des bénévoles qui se donnent sans compter. Le musée *Poterie et Forêt* qui a rouvert ses portes, après 10 ans d'arrêt, le marché des Potiers s'est tenu en juillet dernier avec l'aide du Comité des Fêtes, le marché trimestriel des produits du terroir soutenu par NLR réjouit les amateurs de produits locaux et de qualité. Le square Georges Cottinat a été rénové pour permettre aux exposants et au public de circuler dans de meilleures conditions.

Nibelle est également un village fleuri et après une année blanche en 2020 liée au confinement en pleine période de plantation, le comité fleurissement aidé par de nombreux bénévoles redonne un embellissement certain à notre commune. Grâce à une « Matinée Citoyenne », il a été possible d'aérer significativement des massifs : le secteur du lavoir bénéficie désormais d'une meilleure visibilité... et la haie derrière le Monument aux Morts respire...

Enfin, nous veillons aux conditions de travail de nos agents communaux. Céline, Julie, Magalie, Marie-Jo, Maud, Séverine, Violaine et Vincent, tous ont suivi au moins une formation en 2021. Par ailleurs, nous avons réhabilité le vestiaire des agents techniques et leur avons fourni des outillages neufs pour l'entretien des espaces verts.

Je profite de cet exercice de bilan pour remercier nos agents de leur implication pour vous accueillir et répondre à vos attentes.

Perspectives 2022

En 2021, nous avons également constitué les dossiers nécessaires aux projets futurs et préparé l'avenir.

La rénovation du préau du musée pour accueillir expositions temporaires et démonstrations artisanales doit démarrer dans les prochains jours. Il est financé par le Département du Loiret grâce au soutien de la Communauté de Communes Pithiverais Gatinais, la région Centre Val de Loire et l'Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Le programme « passage led de l'éclairage public » va se déployer sur le reste du village. Ce programme est aidé financièrement par le SIERP (Syndicat électricité de la région de Pithiviers) et par le recours aux Certificats d'Economies d'Energie grâce au soutien du Syndicat de Pays Beauce Gatinais en Pithiverais.

Il faut bien comprendre que rien n'est possible sans l'aide de tous ces financeurs que je tiens à citer et à remercier.

Au-delà de ces deux projets, nous devons mettre à profit cette année 2022 pour concrétiser un programme d'investissements et d'entretien **sur plusieurs années**.

Trois études ont été lancées au cours de ces derniers mois :

- L'étude réalisée par la SAFER (voir bulletin municipal page 13) doit nous permettre de prioriser les interventions éventuelles sur le réseau hydraulique agricole,
- L'étude confiée à la société Diagway sur l'état de la voirie communale, doit livrer un diagnostic précis et un programme priorisé de travaux,
- Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret) a rendu en novembre son rapport diagnostic sur l'aménagement des espaces publics du centre-bourg. Plusieurs secteurs seront en étude de maîtrise d'œuvre en 2022 : la mairie et ses abords, la place Jacques Poisson (parking salle des fêtes), la place de la Résistance (poste-musée), la place de l'Eglise, la sécurisation de la rue de Gare et la mise en valeur des abords du lavoir et de la Rimarde.

Sur l'année qui vient, nous cherchons à financer la remise en état du parking du lavoir.

Le toit de la salle des fêtes Jacques Poisson est une préoccupation majeure : la pose d'une bâche n'évite pas les fuites ; le coût d'une remise en état reste très élevé et aucune subvention n'est envisageable.

Nous recherchons des matériels d'occasion afin de renouveler le tracteur communal et ses accessoires.

La réalisation d'une aire de stockage communal derrière les tennis rue de la Cave permettra de désencombrer l'entrée de l'aire de camping-cars, afin d'y installer des tables de pique-nique dans un environnement plus agréable.

Cette liste n'est sans doute pas exhaustive, mais d'autres activités nous attendent en 2022 :

- Le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes. Tout sera fait pour que la transition soit fluide et sans conséquence pour les enfants.
- L'enquête publique relative au PLUi du Beauvais. Prévue à ce stade en février prochain, toutes les informations nécessaires seront communiquées par voie d'affichage et PanneauPocket. A noter également qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le dépôt des dossiers liés aux autorisations du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, etc.) pourra se faire par internet (<https://sve.sirap.fr>)
- Le recensement de la population (du 20 janvier au 19 février 2022). Les informations correspondantes figurent dans le bulletin municipal (pages 10 et 11).
- Site internet Commune de Nibelle : j'espère que celui-ci verra le jour en 2022.

Le programme de travail est donc chargé ; je remercie Sandrine Chevalier et Pascal Sauvage, adjoints au maire, ainsi que tous les élus qui, en plus de leurs activités professionnelles, aident à mener à bien tous ces projets au sein des diverses commissions.

Espérons que les conditions sanitaires permettront de nous retrouver lors de nos fêtes et animations.

En vous souhaitant ainsi qu'à vos proches une très belle année 2022, recevez, chère Madame, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

